

ROUSSET LES VIGNES

bulletin municipal n°91 Mai 2024

Le Mot du Maire

Comme chaque année au mois d'Avril notre commune publie son compte administratif et son budget prévisionnel.

Vous remarquerez que nos finances demeurent très saines alors que nous avons tout de même réalisé d'importants investissements depuis 2008 (proche de 4.000.000 d'€). Il convient de rappeler qu'au cours de cette période :

- d'une part la fiscalité communale n'a pas bougé
- d'autre part notre endettement sera proche de 0 € fin 2025.

Pour l'exercice 2024 nous avons budgété des travaux de voirie (chemin du Planas et route des Guilles). Parallèlement, sur le budget de l'eau nous avons prévu la recherche d'une nouvelle ressource en eau faute de maillage avec nos voisins de LE PÈGUE.

Au cours de l'assemblée générale des Amis de la Chapelle il a été décidé d'installer une table d'orientation à la chapelle, lieu entre autres vecteur d'image très positive pour notre commune. La totalité du coût de cet investissement sera assuré par la commune à l'appui de subventions que nous aurons pu obtenir.

En dépit des caprices de la météo je vous souhaite un printemps agréable et chaleureux dans notre commune.

Pour mémoire, le nom de notre commune de ROUSSET a été modifié en 1953 pour devenir ROUSSET LES VIGNES.

Jacques GIGONDAN

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie débutera à Rousset à 11 heures, puis à Le Pègue à 11h30, suivie du verre de l'amitié.

MAIRIE de Rousset-les-vignes:
Tel: 04 75 27 94 99
mairie.roussetlesvignes@wanadoo.fr

Site: www.roussetlesvignes.fr
Ouverture au public :
Mardi et jeudi : 09H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00

Décès

Madame Mauricette SARDOU, née TARDIEU, est décédée le 6 avril 2024, à l'âge de 93 ans.

Son mari, « Marius », notre ancien boulanger, l'un des derniers à faire le pain au feu de bois, est décédé en 2007.

A sa fille Cathy, l'ensemble de la communauté roussétoise présente ses sincères condoléances.



La mairie communique :

VIGILANCE EN TERMES DE CONSOMMATION D'EAU POTABLE.

Remplissage des piscines :

Le Maire rappelle que l'alimentation en eau est une préoccupation permanente quand arrive la saison estivale.

Les piscines doivent être remplies avant le 15 juin.

Pour tout cas particulier, veuillez prendre contact avec la mairie.

Usages quotidiens :

Nous rappelons que chacun est tenu de limiter la consommation d'eau potable en période de sécheresse, aussi bien pour les besoins de l'habitation que l'usage à l'extérieur : piscine, nettoyage de voitures, arrosage des jardins... c'est le bon sens !

OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT. CONSTRUCTIONS AUX ABORDS DES FORÊTS.

L'article L 134-6 du code forestier dispose que l'obligation de débroussaillage s'applique sur les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts aux abords des constructions, chantiers, installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres, et aux abords des voies privées sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Par exemple, le propriétaire d'une habitation située à 10 mètres de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantation ou reboisement, sera tenu de débroussailler jusqu'à 40 mètres à l'intérieur de ce massif boisé en direction de celui-ci et jusqu'à 50 mètres dans la direction opposée. Pour une construction située à 190 mètres de ce même massif, le propriétaire aura l'obligation de débroussailler jusqu'à 50 mètres en direction du massif, mais pas au-delà de 10 mètres dans la direction opposée.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun pour mener à bien le débroussaillage tel qu'évoqué ci-dessus.

Conseil Municipal

Séance du 28 Mars 2024

-COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Il convient tout d'abord de valider le compte de gestion du receveur. Le Maire indique que le compte de gestion du Receveur étant conforme à notre compte administratif, nous pouvons le valider. Validation à l'unanimité .

-Budget général

-Fonctionnement		-Investissements	
-Total des Recettes.	310 188 €	-Total des Recettes.	258 045 €
-Total des Dépenses	181 881 €	-Total des Dépenses	147 302 €
-Résultats	128 307 €	-Solde d'exécution	110 743 €
-Excédent reporté	468 055 €	-Excédent antérieur	0 €

-Budget Eau et Assainissement

-Exploitation		-Investissements	
-Total des Recettes.	52 946 €	-Total des Recettes.	34 848 €
-Total des Dépenses	44 857 €	-Total des Dépenses	18 443 €
-Résultats	8 089 €	-Solde d'exécution	16 406 €
-Excédent reporté	125 855 €	-Excédent antérieur	0

Validation du Compte administratif (le Maire ne prenant pas part au vote)

Budget général

-Fonctionnement : Recettes et Dépenses, validés à l'unanimité
-Investissements : Recettes et Dépenses, validés à l'unanimité

Eau et Assainissement

-Exploitation : Recettes et Dépenses, validés à l'unanimité
-Investissements : Recettes et Dépenses, validés à l'unanimité

Affectation du résultat :

Virement du fonctionnement à l'investissement compte 1068 = 112 112 €.

Validé à l'unanimité

-BUDGET PRIMITIF 2024

Vote des taux des taxes communales :

Le conseil, à l'unanimité, valide la reconduction à l'identique des taux des taxes communales, à savoir (taux inchangés depuis 2008) :

-Taxe d'habitation 6.80 %

- Taxe foncier bâti 8.40 % + 15.51 % (part départementale)
- Taxe foncier non bâti 42.99 %

Budget général

Fonctionnement : Recettes = 313 938 €
Dépenses = 198 784 €

Validé à l'unanimité

Investissements : Recettes = 281 600 €
Dépenses = 272 035 €

(Travaux envisagés : travaux voirie chemin du Planas et chemin des Guilles).

Validé à l'unanimité

Eau et Assainissement

Exploitation : Recettes = 57 083 €
Dépenses = 50 056 €

Validé à l'unanimité

Investissements : Recettes = 158 824 €

Dépense = 103 483 € (Dépenses prévisionnelles = étude sécurisation E P, forage)

Validé à l'unanimité

Tarifification eau potable :

-Abonnement 100 €

-Consommation 1 € m³

-Nouvelle construction : forfait de branchement = 2 000 € + coût réel des travaux jusqu'en limite de propriété.

-Intervention au niveau des vannes de branchement = 50 €

-Intervention au niveau du compteur = 50 €

-Remplacement du compteur pour gel ou défaut de protection = 100 €

Tarifification assainissement :

-Abonnement = 90 €

-Eaux usées = 1 € m³

-pour les constructions réalisées après mise en service du réseau d'eaux usées, forfait de branchement = 2 000 € + coût réel des travaux jusqu'en limite de propriété.

Délibérations :

Subventions : Le Maire propose de refaire les marquages au sol rue des Dauphins et pour se faire il convient de demander un devis en vue de solliciter une subvention type « amende de police » auprès du Département.

Validé à l'unanimité.

Convention d'assistance technique départementale eau potable et eau usée : il s'agit notamment de renouveler les conventions que nous avons avec le Département pour des services qui demeurent d'actualité dans notre commune en vue de bénéficier de leur assistance technique (coût annuel : E.P. =100 €, E.U.= 330 €, S.A.T.E.P =308 €, Ingénierie =60 €)

Validé à l'unanimité.

Divers :

Test éclairage public avec 2 lampes LED, une rue des Dauphins et une rue de l'église. Il conviendra de donner rapidement notre avis à l'Entreprise LOUBIERE pour suite à donner.

Travaux appartement bâtiment Mairie : en cours (carreleur en attente).

Travaux maison Gros : l'installation d'une pompe à chaleur vient d'être achevée ce qui doit faciliter la location

Permanences gratuites de la conseillère numérique en mairie de Rousset les Vignes :

2024

Mardi 16 avril

Mardi 21 mai

Mardi 18 juin

Mardi 23 juillet

Pour un RDV en dehors des créneaux proposés :
☛ contactez Charline !

CONTACT :

Charline LAVIE

06 67 39 66 15

conseiller.numerique@cceppg.fr



Comité des fêtes

ACTIVITES PASSEES 1^{ER} TRIMESTRE 2024

* LOTO ET LOTERIE DU DIMANCHE 28 JANVIER 14H30

Exceptionnel malgré un temps plutôt très agréable, ce sont 180 personnes qui ont fait le déplacement pour notre loto et loterie.

Que du bonheur car l'après midi s'est passée dans une super ambiance sans incidents et les lots remportés ont été fort appréciés.

Le comité des fêtes remercie à nouveau les Roussétois présents au loto et ceux qui ont offert un lot.

* SAMEDI 17 FEVRIER 14H30 TOURNOI DE BELOTE

Une très belle réussite aussi pour cette 2ème manifestation de l'année puisque 36 équipes ont participé à notre tournoi de belote bi-annuel .

Les 10 premières équipes ont été primées mais chaque perdant a eu une bouteille de vin en lot de consolation.

* SAMEDI 30 MARS 15H CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Quel stress ce samedi de pâques le doute jusqu'à la dernière minute pour savoir si celle-ci allait pouvoir s'organiser dehors comme prévu ????

Grâce !!! les cieux étaient avec nous et cette manifestation, offerte aux enfants et petits enfants de Rousset mais aussi leurs copains de classe de Saint Pantaléon , Le Pègue , Venterol et Montbrison, a rencontré un grand succès puisque 12 enfants de moins de 6 ans ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs de pâques et 38 enfants de plus de 6 ans ont participé en 10 équipes à notre chasse aux énigmes par le principe du jeu de l'oie.

Ceux-ci se sont retrouvés autour du goûter et du verre de l'amitié offert aux enfants et leurs parents et sont repartis chacun avec plein de chocolats dans les poches.

Merci à tous pour votre présence et rendez vous en 2025 !



ACTIVITES A VENIR

A RETENIR ET A BLOQUER LE WEEK END DES A PRESENT !!!!

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUILLET FETE VOTIVE DE ROUSSET

A NE MANQUER SOUS AUCUN PRETEXTE !

SAMEDI 27 JUILLET

13H30 3EME EDITION DES JEUX OLYMPITRES

Encore plus fun encore plus fou !!!

Inscriptions à l'avance obligatoire par Facebook ou Instagram comité des fêtes de rousset les vignes

Limités à 42 équipes de 5 personnes

21h à 2h SOIREE DANSANTE AVEC DJ CRISTOFOLIES ANIMATIONS

DIMANCHE 28 JUILLET

13H30 CONCOURS DE BOULES EN DOUBLETES MONTEES
300€ DE PRIX + LES MISES

20h à 1h SOIREE DANSANTE AVEC
DJ CRISTOFOLIES ANIMATIONS

VILLAGE FOODS TRUCKS

Dès le midi et soir pour certains , que le soir pour d'autres

Pendant toute la durée de la fête

Présents : VINTAGE BURGER (divers hamburgers maison)

LA CAMBUZE (plats divers)

M'LA GALETTE (crêpes sucrées et salées)

YAMANNI PIZZAS (pizzas)

LE COMPTOIR (hot dogs et frites)

L'INSTANT GIVRE (glaces et gâteaux)

ATH'TABLE (moules frites samedi soir et paëlla le dimanche soir sur réservation de préférence au 06.32.24.04.00)

BUVETTE DU COMITE DES FETES

Pendant toute la durée de la fête

Mais aussi à retenir pour les amateurs :

JEUDI 1^{ER} AOUT A 18H EGLISE DE ROUSSET LES VIGNES

DUO COLLINE SERREAU ET RETA KAZARIAN
AVEC DIMITRI GELAS AU PIANO
Entrée libre – Verre de l'amitié à l'issue

FIN 2024 NOTEZ SUR VOS AGENDAS

VIDE GRENIER DIMANCHE 13 OCTOBRE DE 9H A 17H

Dans village – Place des Auches – Cour salle communale

Square monument aux morts

10€ les 5ML

Inscriptions auprès de Jérémie au 06.33.46.12.54 après 18h30

Buvette et petite restauration du comité des fêtes sur place

BELOTE EN 4 PARTIES SAMEDI 9 NOVEMBRE A 14H30

20€ par équipe – les 10 premières équipes seront primées

Lot de consolation à tous les perdants

SOIREE WINTER PARTY DJ 2EME EDITION SAMEDI 14 DECEMBRE 19H-1H

DRESS CODE VENIR EN TENUE DE SKI

BUVETTE DU COMITE DES FETES
CHATAIGNES GRILLEES – PLANCHE CHARCUTERIE - CREPES



PRINTEMPS 2024 à BRIN DE CULTURE

JEUDI 11 AVRIL

Journée printanière et séance exceptionnelle à Brin de Culture ;

en effet MANON JULIAN , fille d'Annick et de Jean-François, nous a fait l'honneur de sa présence en venant nous parler de ses études de littérature et nous présenter sa thèse.

Sujet : « Les résonances en France de la littérature brésilienne de la première moitié du XXe siècle »

Son exposé, passionnant, nous a ouvert de nouveaux horizons et nous avons hâte de découvrir la littérature brésilienne.

Un immense Merci à Manon à qui nous souhaitons succès et réussite pour la suite de son parcours !

Et ce n'est pas tout :

Le JEUDI 16 MAI nous aurons le plaisir de recevoir le Roussettois

Jean-Thomas ARA , qui nous présentera son dernier livre

« Vertiges et Solitudes », que nous avons acheté récemment.

Un bel été à tous et de belles lectures !

Nous aimons rappeler que lire ne coûte rien quand on chine du côté des livres nomades, à Rousset c'est sous l'abribus attendant à la mairie et il y en a pour tous les goûts.

HG pour Brin de Culture



ASSOCIATION LES AMIS DE NOTRE DAME DE BEAUVERT

L'assemblée générale de l'Association Les Amis de Notre Dame de Beauvert a eu lieu le mardi 16 Avril dernier sous la présidence de Mr Genin Jean Claude et en présence notamment du Maire Jacques Gigondan .

Après le mot de bienvenue et une minute de silence en mémoire de nos fidèles adhérents, Jacqueline Sandou et Georges Serres décédés lors de cette année 2023, la parole fut donnée à Yannick Chauvin pour la présentation du bilan moral et financier de l'année 2023/2024 .

Tous deux furent adoptés à l'unanimité des 21 membres présents ou représentés sur 33 adhérents que comptait notre association pour cet exercice passé .

Pour rappel une plaque explicative en façade extérieure a été posée avant le pèlerinage 2023 et le nettoyage de la pièce attenante à la chapelle a été réalisé grâce à la participation active de certains adhérents ; qu'ils en soient ici vivement remerciés .

L'étude pour la mise en place sur l'aire de la chapelle d'une table d'orientation financée par la municipalité avec subventions du département et de la région va être lancée pour cet exercice par la municipalité en collaboration avec le bureau de l'association, pour en définir ce qui devra être mentionné et quels matériaux choisir .

Une étude aussi pour la mise en place d'un éclairage solaire de la chapelle serait à approfondir avec devis et descriptif à présenter lors de l'AG d'avril 2025.

A voir si possible aussi de faire venir lors du **pèlerinage 2024** qui aura lieu le **dimanche 8 septembre 2024 à 10h30** une chorale pour animer les chants .

La tombola avec vente de luminions, livrets , cierges sera proposée ainsi que le verre de l'amitié offert à l'issue de la célébration du pèlerinage par l'association .

La procession du chemin de croix sur le sentier de la chapelle a eu lieu cette année le Vendredi 29 Mars à 15h ; entre 15 et 20 pèlerins y ont participé autour du Père Chauvet Pierre .

ELECTION DU BUREAU

Le poste de vice président, laissé vacant lors de l'AG 2023 suite à la démission pour raisons personnelles de Georges Serres, a été accepté par Gilbert Meyer.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Jean Claude Genin

Vice président : Gilbert Meyer

Secrétaire et Trésorier : Yannick Chauvin

La cotisation est toujours de 10€ par personne pour l'exercice 2024/2025 .

Toute personne désirant renouveler son adhésion pour l'exercice 2024/2025 ou devenir nouvel adhérent est priée d'envoyer son chèque à l'ordre de :

« Association Les Amis de Notre Dame de Beauvert » à :

Yannick Chauvin

Le village - 39 Route de Saint Pantaléon

26770 Rousset les Vignes

Pour l'association ,
Yannick Chauvin
secrétaire et trésorier



Le Sou de l'Ecole

LOTO DU SOU

Le 3 février, la salle était comble pour le traditionnel loto de l'école de Saint Pantaléon Les Vignes et de Rousset Les vignes. De nombreux habitués et de nouveaux participants ont afflué vers l'évènement, générant un excellent bénéfice de 2 600 € pour financer les sorties des élèves. De nombreux parents, fidèles au rendez-vous, ont préparé leurs meilleures spécialités pour le stand goûter. L'équipe du Sou de l'école remercie vivement les joueurs, les parents et les professionnels de l'école pour leur soutien.



CLASSE DE NEIGE

Du 5 au 9 février, la classe des grands est partie à l'Alpes du Grand Serre (Sud Est de Grenoble) pour découvrir les joies de la montagne en hiver. Malgré le très faible enneigement, les enfants ont pu profiter d'un beau programme : ski de fond, balade en raquettes, construction d'igloo, baptême de chiens de traîneaux ... Ils ont aussi participé à plusieurs veillées conviviales et le dernier soir, à la traditionnelle BOOM de fin de séjour. Le vendredi soir, nos bambins (et les adultes qui les ont accompagnés) sont rentrés à St Pantaléon très fatigués mais les yeux remplis d'étoiles et la tête pleine de beaux souvenirs. Un grand merci à notre maîtresse Elodie d'avoir organisé ce voyage (et on sait à quel point cela est compliqué !) et aux mairies pour leur participation.





AICA La Garenne



La fin de la saison de chasse a

sonné le 29/01, c'est l'heure pour nous de faire le bilan.

Cette année, ce sont 85 chasseurs, âgés de 16 à 87 ans, qui ont pris leur carte de l'AICA.

Nous avons également vendu 153 invitations à des chasseurs extérieurs.

51 battues ont été organisées pour la chasse au gros gibier (33 en montagne et 18 en plaine) avec une moyenne de 14 chasseurs par battue.

Nous avons prélevé 25 sangliers et 8 chevreuils.

Nous avons prévu d'organiser une battue aux renards qui a du être annulée à cause de la météo.

Nous avons effectué le comptage nocturne au mois de février et avons recensé, au plus, 33 lièvres, 5 chevreuils, 17 lapins, 11 renards, 6 bécasses.

Notre jeune chasseur, Lounès, qui prépare un Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune va effectuer son stage de fin d'année au sein de notre AICA sur le thème « La gestion et le comptage de la perdrix » sur notre territoire.

Nous avons effectué 5 lâchés de faisans, soit un total de 200 oiseaux et 2 lâchés de perdrix, soit 40 individus. Suite à nos lâchés, nous avons pu observer quelques couvées, ce qui est encourageant.

Le 3 mars a eu lieu notre grand repas annuel. C'est sous une pluie battante que nos courageux cuistots ont fait rôtir à la broche 8 culottes de chevreuil, pendant que d'autres préparaient le civet, la salade et les haricots. 130 personnes ont pu profiter de ce festin dont 35 chasseurs.

C'est donc encore une belle saison qui se termine. Nous en garderons de beaux souvenirs de camaraderie et de communion avec la nature.

La chasse fermée nous n'allons tout de même pas rester les bras ballants car déjà, nous préparons nos journées d'entretien des sentiers. Si certains d'entre vous veulent se joindre à nous pour l'occasion, ils seront les bienvenus.



Vertiges et Solitudes

Le titre est déjà un condensé, ce roman nous porte dans la verticalité de quelques parois et dans les solitudes des grands espaces, loin des foules, au contact de la nature qui est le label qualitatif de nos montagnes. Face à la surinformation négative, à la course à l'exploit et à la performance, je vous invite à une odyssée qui tourne le dos à la célérité de l'époque, un pied de nez au tourbillon de l'immédiateté, avec une déclaration d'amour à la nature, à l'humanité, pour un voyage exclusif dans les méandres des Pyrénées, au rythme de la marche.

C'est un titre à double sens, vertiges de la vie moderne, solitudes des individus au milieu de la foule indifférente qui regarde le monde à travers ses écrans.

C'est aussi une critique, sans concessions, de notre monde moderne qui privilégie la réussite individuelle, égoïste, au détriment du succès collectif. Un univers contemporain qui abîme tout ce qu'il touche, tout ce qu'il effleure, tout ce qu'il voit.

C'est un voyage littéraire, se déroulant sur les deux versants des Pyrénées, dont j'ai eu le privilège d'en parcourir une grande partie, de long en large, de bas en haut, pendant de nombreuses années. En toutes saisons, de maintes façons, mais toujours avec la plus grande discrétion, pour préserver cette oasis de tranquillité, mais aussi source de réflexion profonde qui nous est nécessaire pour nous positionner dans le règne du vivant.

Aventures d'une jeunesse, axée sur la découverte du milieu montagnard, tournée vers les pratiques contemplatives, de l'escalade, du ski de randonnée, de l'alpinisme. Des rencontres passionnantes au fil des pages, dans des situations improbables, qui sculptent une vie, la mienne c'est une évidence, peut-être un jour la vôtre... Ce roman vous fera grimper une face Est en hiver, puis vous invitera à une escapade sur le versant sud des Pyrénées, dans les sierras du Montsec catalan, pour revenir capter les derniers rayons du soleil dans le granite d'une face ouest, avant de terminer dans l'ambiance glaciale d'une face nord emblématique. La neige et l'hiver occupent une grande part de la vie des Pyrénées, nous ferons l'ascension à skis du Pic du Tapou et de celui de Barbe de Bouc, avant de partir pour une traversée hivernale chaotique des Pyrénées, riche en rebondissements... Ce livre est un laboratoire, j'y fait le récit de mes expériences personnelles, à la recherche de notre place dans le monde, à la recherche du sens de notre existence sur Terre. Sommes-nous les pires prédateurs ? La question est sur la table, la réponse est en chacun de nous...



Natif des Pyrénées, après une vie à deux faces, dans l'industrie de la Défense, puis en montagne, comme gardien de refuge pendant 15 ans, je me lance dans l'aventure de l'écriture en 2020 pour me raconter dans « 2666 -L'ultime refuge ». En 2021 je publie « Le Masque et l'Enclume », un essai politique dénonçant le libéralisme dérégulé qui nous conduit au bord de l'abîme. Homme de gauche, vivant avec des convictions humanistes, je me passionne pour la montagne, source de toutes mes inspirations, de toutes mes satisfactions. Une passion de bénévole, pour les refuges, pour l'animation des sorties collectives en montagne dans le cadre du Club Alpin Français. Je vis dans La Drôme, aux portes du paradis, qui est une terre inspirante, avec dans mon horizon le phare du Mont Ventoux...et ça vaut tout l'or du monde !

Jean-Thomas ARA



Le déploiement de la fibre optique démarre sur notre commune !

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment la Communauté de communes Enclave des Papes- Pays de Grignan, avec le soutien de l'État et de l'Europe (FEDER), le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) vient d'être lancé sur notre commune.

Une première phase d'études démarre avec le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Cette étape est la plus longue et la plus complexe du déploiement. Elle va durer entre 15 à 18 mois environ.

LES ÉTUDES DANS LE DÉTAIL...

Elles permettent de relever les adresses de chaque logement sur le terrain, de repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du déploiement, de définir le tracé du futur réseau fibre et de signer les conventions de passage avec les propriétaires concernés lorsque le réseau devra passer sur des parcelles privées.

Des travaux d'égagement peuvent donc s'avérer nécessaires pour pouvoir déployer les nouveaux câbles de fibre optique et assurer la pérennité du réseau. Selon la réglementation, ces travaux incombent aux propriétaires des parcelles où sont situés les végétaux. En cas de défaillance du propriétaire, afin de ne pas retarder le déploiement, le Syndicat mixte ADN pourra réaliser l'égagement, à ses frais, sous réserve de l'accord des propriétaires. **Cependant, du fait de coûts d'égagement trop importants, certains tronçons risquent d'être écartés du déploiement. Ne pas réaliser l'égagement c'est donc prendre le risque pour vous mais aussi pour les foyers alentours de ne pas être raccordés en fibre optique.**

ET ENSUITE ?

Après les études vient l'étape des travaux. D'une durée d'environ 6 à 9 mois, ces travaux comprennent plusieurs opérations : le génie-civil, lorsqu'il est nécessaire de creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux ou lorsqu'il faut consolider ou remplacer des infrastructures existantes, le déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux supports électriques ou téléphoniques et en souterrain dans les fourreaux, la réalisation des branchements optiques et le contrôle qualité par des tests réseaux et mesures optiques.

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

A l'ouverture commerciale, soit prévisionnellement en 2025, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Pour savoir si vous êtes concernés par le périmètre en cours d'études et être informés de l'avancement du déploiement, **vous pouvez tester votre adresse postale** sur l'outil d'éligibilité :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>





LES AVANTAGES DE LA FIBRE ?

La fibre permet de profiter d'offres TV, Internet, téléphonie ultra performante, avec des débits stables, **à partir de 100 Mbit/seconde, voire plus de 1 Gbit/seconde** selon l'abonnement soit 1000 Mbit/seconde, contre moins de 30 Mbit/seconde pour l'ADSL.

Pour toute questions, vous pouvez consulter la **Foire aux Questions** d'ADN :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq> ou contacter la **hotline** d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN, au 04 82 48 00 18 au prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 20h.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'ADN SUR LES RESEAUX SOCIAUX

	@adn0726
	https://www.facebook.com/ardechedromenumerique
	@adn0726
	https://www.youtube.com/channel/UC_JEz1O19ISGkaHoWzOtFsg

Agenda

Dimanche 9 juin :
Elections européennes

27 & 28 juillet :
FETE VOTIVE

Jeudi 1er août à 18h à l'église :
Duo Colline Serreau &
Reta Kazarian

Dimanche 13 octobre :
Vide-grenier

Samedi 9 novembre à 14h30
Tournoi de belote

Samedi 14 décembre à 19h
Soirée Winter Party



Conciergerie Home Services 26
Virginie NOEL – HAMAM
06 76 08 53 05
conciergerie.homeservices26@
gmail.com
www.homeservices26.fr

— RESTAURANT —
LE CERCLE
EU'RL. QUENTIN

• 04 75 26 75 46 •

26770 Rousset les Vignes

Elément

Terre

Terrassement - VRD
Aménagement extérieur
Assainissement - Gestion des eaux pluviales

Justin GEYNET
06 37 38 60 48

elementerre26@gmail.com
26770 Rousset les Vignes